

BDE-UTC

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 03 janvier 2023



Le procès-verbal comporte 14 pages.

Bureau des Etudiants de l'Université de Technologie de Compiègne
Université de Technologie de Compiègne, Rue Roger Couttolenc - 60200 Compiègne
Téléphone: 03 44 23 43 85 - Mail: bde@assos.utc.fr
<https://assos.utc.fr/bde>

Ouverture de l'Assemblée Générale

L'assemblée générale ordinaire (AGO) du BDE-UTC s'est ouverte à 19h06 le mardi 3 janvier 2023 en FA205.

Pour rappel, les AG du BDE-UTC sont définies par les articles 24 à 26 de ses statuts. Il y est fait mention que tous les membres peuvent y participer, les membres étant les cotisants au BDE-UTC. Les voix délibératives sont réparties comme suit : une voix par personne cotisante au BDE-UTC.

Membres présents

Lors de la séance, 31 cotisants au BDE-UTC sont présents. De plus, 11 procurations ont été données. La feuille d'émargement est disponible à l'entrée de l'amphithéâtre. Au total, 42 voix délibératives sont présentes.

Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail du mardi 27 décembre 2022, l'ordre du jour définitif est le suivant :

- Bilan moral du mandat ;
- Bilan financier du mandat ;
- Vote du budget 2023 ;
- Avancement de la discussion autour de l'article 6 ;
- Discussion libre.

Bilan moral du mandat

Le président du BDE Robin Dereux présente le bilan de l'année 2022 pour la fédération.

Pour les changements importants, la cotisation est passée de 20 à 30€. D'autre part, nous avons eu un certain nombre de modifications dans les statuts et le Règlement Intérieur du BDE-UTC.

Quant aux événements associatifs, il y a malheureusement eu un certain nombre de pertes. Tout d'abord une perte de connaissances. Après l'année de 'pause' associative due au Covid, nous réalisons aujourd'hui que 2021 n'a pas suffi à retrouver l'ensemble de nos connaissances. D'autre part, des pertes financières : le montant correspondant aux avances de trésorerie est bien supérieur à celui des mandat précédent, comme cela sera présenté ultérieurement dans le bilan financier.

Tout cela entraîne une perte de motivation générale parmi les étudiants pour reprendre les postes à responsabilité et beaucoup d'associations ont actuellement du mal à recruter.

Cependant, nous voyons récemment une augmentation du nombre de bénévoles en événements et des mesures sont déjà prises pour reprendre la situation en main, dont principalement un travail de valorisation de l'engagement associatif auprès de l'UTC. Des réunions ont déjà eu lieu avec les directions et l'ensemble des responsables pédagogiques, pour défendre le point de vue des étudiants. Ce n'est encore qu'un début, mais cela est sur la bonne voie, le BDE communiquera donc la dessus en temps voulu.

Pour toutes ces raisons, le BDE a beaucoup soutenu les associations, plus que ce n'est le cas habituellement. Durant les demandes de subventions, certains projets n'ont cependant pas convaincu le conseil d'administration (CA) du BDE. L'enveloppe des subventions n'a donc pas été entièrement reversée, mais cela sera donc reporté sur l'enveloppe de 2023. Le CA a maintenant décidé de cibler une diminution du prix des événements pour les participants et insistera sur ce point durant les prochaines demandes de subventions.

Pour compléter cette Assemblée Générale, une présentation est prévue le lendemain de cette Assemblée Générale pour présenter aux associations la situation actuelle ainsi que les nouveaux caps et objectifs de la fédération.

Le bilan moral de cette année reste cependant bon, avec des retours positifs sur les événements et une implication dans les associations non-événementielles.

Questions :

Quelle a été l'évolution récente du nombre d'associations au sein de la fédération ?

Il y a eu peu de dissolution de structure à cause du Covid par les pôles, pour leur laisser le temps de retrouver une place dans la fédération. Cependant, il y a eu des fermetures lorsque certains clubs ou commissions n'étaient pas repris après plusieurs semestres. Il y a eu en parallèle de cela quelques petites ouvertures.

Résultat du vote relatif au bilan moral du mandat 2022 du BDE-UTC :

- abstention : 4 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 38 voix

Le bilan moral du mandat 2022 du BDE-UTC est adopté à l'unanimité des voix exprimées à 19h14.

Bilan financier du mandat

Bilan financier du BDE-UTC - 2022 (Compte PayUTC)			
Solde Initial	106 815,83 €	Final	85 424,22 €
Revenus		Dépenses	
Rechargements PayUTC	733 369,17 €	Reversements PayUTC	749 653,95 €
Régularisation	702,90 €	Régularisation	1 397,45 €
		Fonctionnement	4 412,28 €
		Commissions rechargement	3 800,88 €
		Abonnement flux internet	395,40 €
		Abonnement MONEXT	216,00 €
Total	734 072,07 €	Total	755 463,68 €
Balance		-21 391,61€	

Bilan financier du BDE-UTC - 2022 (Compte Courant)			
Solde Initial	216 492,07 €	Final	163 489,92 €
Revenus		Dépenses	
Subventions	54 500,00 €	Subventions	84 435,68 €
Subventions UTC	45 500,00 €	Subventions BDE & DD	66 558,00€
Sponsoring Société Générale	6 000,00 €	Sponsoring Société Générale	13 180,00 €
Subventions FSDIE TOSS	3 000,00 €	Subventions FSDIE TOSS, Trams & Equit'UT	3 197,68 €
		Subvention UTéCIA	1 500,00 €
Cotisations BDE	112 204,77 €	Communication	321,76 €
A21-P22	22 352,61 €	Formations	86,22€
A22-P23	89 852,16 €	Polar	235,54€
Revenu des ventes	28 558,40 €	Reversement des ventes	20 205,85 €
Revenu TPE	27 405,05 €	Reversement TPE	19 459,09 €
Revenu PayUTC	1 153,35 €	Reversement PayUTC	746,76 €
Retour avances de trésorerie	14 048,00 €	Avances de trésorerie	112 000,00 €
		Assurance MDE	11 672,56 €
Fonctionnement	659,25€	Fonctionnement	966,48 €
Frais bancaires	39,75€	Frais bancaires	303,55€
Régularisation PayUTC	619,50€	Abonnement Apple, Tel, Drive	171,93€
		Impôts	491,00€

Equipements	760,00 €	Equipements	22 039,51 €
Cautions encaissées	760,00€	Location garages	9 536,83 €
		Matériel événementiel	9 418,75€
		Fourniture de bureau	188,59€
		Matériel de stockage	2 895,34€
		Vie étudiante	1 939,10 €
Exceptionnelles	968,57€	Exceptionnelles	11 097,00 €
Dons pour l'Ukraine	968,57€	Dons pour l'Ukraine	600,39€
		Formation PSC1	60,00€
		Compensation déficit associations	8 392,67€
		Remboursement hospitalisation & autres	1 700,38€
		SiMDE	343,56€
		Projets	23,20 €
		SEDD	23,20€
Total	211 698,99 €	Total	264 701,14 €
Balance		-53 002,15€	

Le trésorier Antoine Jossic commente le bilan financier ci-dessus.

Le compte Pay'ut est à balance négative, car c'est un compte qui ne sert qu'à recevoir l'argent Pay'UT pour ensuite le reverser. La balance négative est donc due au fait qu'il y a des frais de fonctionnement.

Quant au bilan du compte courant, le solde initial est plus important que le final. Ce déficit est dû aux nombreuses avances de trésorerie présentées durant le bilan moral.

Les montants correspondant aux versements des TPE ne sont pas égaux à l'entrée et à la sortie car les versements de décembre n'ont actuellement pas été fait, il se trouveront donc sur le budget prévisionnel de 2023.

La ligne "Don pour l'Ukraine" correspond à une sortie d'argent, pour une première partie du don. Il reste un deuxième versement de don à faire. Aucune entrée en 2022 ne correspond à ces dons car l'argent en liquide n'a toujours pas été déposé à la banque.

Le terme d'injection diffère d'une avance de trésorerie, car correspond à une compensation du déficit des associations.

Questions :

Dans le cas d'une injection, si l'association est au finale bénéficiaire, doit-elle rendre cet argent ?

Non, c'est un montant donné, mais cela sera pris en compte dans les futures demandes de subventions si l'association est en effet très bénéficiaire. En comparaison à une avance de trésorerie, l'association ne signe aucun plan de remboursement. Cependant, le BDE peut poser des conditions sur les finances suite à cette injection, par exemple en la fléchant sur une utilisation précise.

A quoi correspond la ligne "équipement" ?

Cette ligne comprend de l'achat de matériel, dont approximativement 5000€ de protèges écocups achetées durant P22. Il est prévu qu'elles soient vendues aux associations (Stop VSS pour l'intégration...) mais aucun paiement au BDE n'a pour l'instant été fait.

Le reste correspond à de la casse (barnums,). Les associations ayant empruntées le matériel avaient fourni des chèques de caution mais ce n'est pas possible de les encaisser actuellement pour le cas d'associations déjà en déficit. Une discussion a lieu actuellement au sein du BDE pour décider de la gestion de ces cautions non payées. Le problème est en effet arrivé à plusieurs événements.

La ligne "Sponsoring SoGé" se retrouve dans les revenus et dans les dépenses, pourquoi ?

La Société Générale sponsorise des associations. La somme globale des subventions est reversée au BDE qui va ensuite réaliser le virement aux associations. Le BDE n'est ici qu'une plateforme de mise en relation. Il est présent durant les subventions, les organise, mais ne touche pas d'argent directement de la Société Générale, c'est elle qui décide le montant qu'elle donne ensuite à chaque association.

La ligne des versements est d'ailleurs supérieure à celle des entrées car il y a eu des versements tardifs des subventions A21.

A quoi correspond la ligne TOSS, TRAMS et Equit'UT ?

Ce sont des subventions FSDIE qui datent de l'année dernière mais qui ont été reversées uniquement ce semestre.

Résultat du vote relatif au bilan financier du mandat 2022 du BDE-UTC :

- abstention : 9 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 33 voix

Le bilan financier du mandat 2022 du BDE-UTC est adopté à l'unanimité des voix exprimées à 19h27.

Vote du budget prévisionnel 2023

Budget prévisionnel 2023					
Recettes			Dépenses		
Subvention UTC	55 500 €		Subvention UTC	15 500 €	
<i>dont BDE</i>		40 000 €	<i>dont Vie étudiante</i>		2 000 €
<i>dont Vie étudiante</i>		2 000 €	<i>dont Red²</i>		1 500 €
<i>dont Red²</i>		1 500 €	<i>dont Team Utécia</i>		2 000 €
<i>dont Team Utécia</i>		2 000 €	<i>dont Imaginarium Festival</i>		5 000 €
<i>dont Imaginarium Festival</i>		5 000 €	<i>dont Etuville - gala</i>		5 000 €
<i>dont Etuville - gala</i>		5 000 €	Fonds de secours	10 000 €	
Cotisations	97 000 €		Subventions BDE	80 000 €	
			Subvention Développement durable	7 000 €	
Retour avances de trésorerie	40 000 €		Avances de trésorerie	20 000 €	
Sponsoring Société Générale	12 000 €		Sponsoring Société Générale	12 000 €	

Report 2022	952 €		Report 2022	13 277 €	
<i>dont Vente capuchons anti GHB</i>		720,00 €	<i>dont Subventions FSDIE TOSS</i>		1 431,36 €
<i>dont Dons pour l'Ukraine</i>		232,20 €	<i>dont Dons pour l'Ukraine</i>		600,38 €
			<i>dont Régularisation PayUTC</i>		619,50 €
			<i>dont Expert-comptable</i>		3 600,00 €
			<i>dont Reversement TPE</i>		7 026,07 €
			Equipements	15 400 €	
			<i>dont location garages</i>		8 400 €
			<i>dont matériel événementiel</i>		4 000 €
			<i>dont matériel de stockage</i>		3 000 €
			Communication	300 €	
			<i>dont Impressions Polar</i>		300 €
			Inter-école	3 000 €	
			Fonctionnement	14 590 €	
			<i>dont Frais bancaires</i>		300 €
			<i>dont Expert-comptable</i>		1 800 €
			<i>dont Impôts</i>		490 €
			<i>dont Assurance</i>		12 000 €
Total	205 452 €		Total	191 067 €	
Balance					14 385 €

Les subventions attribuées par l'UTC seront pour des associations ou projets spécifiques, comme détaillés ci-dessus.

Les cotisations sont réparties pour les associations, commissions et clubs via les subventions BDE et les subventions dites DD, ainsi que pour le fond de secours du BDE-UTC. Il est prévu que le montant des subventions BDE attribuées augmente afin de développer les événements, comme cela avait été promis.

Quant aux reports de 2022, cela comprends les dons pour l'Ukraine de P22 (en liquide) qui doivent être virés sur le compte puis envoyé à l'association, les capuchons anti-GHB que des commissions nous ont emprunté et doivent nous acheter ainsi que des reversements de l'années dernières qui n'ont pas été effectuées.

Dans la catégorie équipement, le budget est en baisse car le loyer des garages a été revu à la baisse.

La balance de ce budget a pour objectif d'augmenter le fond de roulement pour être en capacité de pallier à un potentiel déficit.

Questions :

Prévoir 4000€ de caution de matériel en événement n'est-il pas optimiste?

Il ne faut pas oublier que l'année dernière, cela comprenait aussi près de 5000€ d'achat de capuchon ant-GHB donc le montant est au final cohérent.

Sachant que le semestre dernier, le montant des avances de subventions était de 112 000€, prévoir 20 000€ pour un an est-il faisable ?

En prenant en considération que l'année 2022 a été compliquée, cet objectif est faisable. Il faut garder en tête que le budget reste prévisionnel, la balance est toujours positive, on peut donc compenser si besoin. Le montant est en fait cohérent avec ce qui était fait les années précédentes.

Le budget au final n'est pas à regarder sur un an mais sur un équilibre sur 7 à 10 ans. Le budget prévisionnel a pour objectif de donner un cap mais sans être trop précis.

Quels ont été les enjeux de l'aide à l'IF ?

L'objectif d'avoir apporté cet argent à l'IF était de garder un bon contact avec les différentes structures à qui ils devaient de l'argent (prestataires, mairie, ARC...). Le BDE-UTC a pris la décision d'investir dans un nouvel IF, qui est reparti pour rouler. Il semblait donc important d'apporter cet argent pour la prochaine édition. Mais en considérant que leurs pertes sont dues à la tempête, si un autre aléa de ce type se produit, l'argent ne pourra pas être une deuxième fois une solution. Nous ne pouvons pas nous permettre un autre incident du genre.

Si cette situation se reproduit, on a donc beaucoup à perdre (l'avance du BDE, mais aussi un départ à zéro pour l'association).

Donc "ça va" mais il ne faut pas que ça se reproduise.

Nous avons beaucoup d'associations à gros chiffres mais si une se "casse la gueule", nous devons avoir un gros matelas de protection.

D'autres entités, autre que le BDE, auraient-elles pu soutenir l'IF ?

Ils ont toqué à la porte de la région, mairie, CROUS, département, communauté urbaine, ARC, Sorbonne Université, UTC.... Ces derniers ont répondu dans une certaine mesure (cf le budget prévisionnel), moindre mais c'est déjà ça, et surtout sur plusieurs années, car c'est un soutien prévu de manière récurrente.

D'autre part, nous attendons un retour de l'assurance, mais cela prendra beaucoup de temps.

Ce montant est donc vu comme un investissement. De nouvelles garanties sont donc demandées dès maintenant à l'IF, via leurs budgets, leur vision de l'événement. Ils restent endettés envers nous et pour cette raison nous avons un droit de regard sur leur activité, nous ne les laissons plus rouler seuls. Soit le BDE faisait ce pas là vers l'association, soit il n'y avait plus d'IF.

Nous espérons par la suite pouvoir compter sur le soutien de la Sorbonne Université qui nous a beaucoup aidé en 2015 lors de la première édition.

Et pour le Gala ?

La subvention fléchée Gala est pour soutenir cette édition. Elle ne sera versée qu'en 2023 mais a pour but de soutenir l'édition 2022.

De l'aide a été demandé à l'UTC car c'est un événement qui leur tient à cœur pour leurs diplômés. Ils ont souhaité mettre la main à la patte et montrer leur bonne volonté. Cependant, l'événement sera repensé pour le futur. Etuville a le mot dessus et le BDE suivra.

Résultat du vote relatif au budget prévisionnel :

- abstention : 6 voix
- blanc : 1 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

Le budget prévisionnel du mandat 2023 du BDE-UTC est adopté à l'unanimité des voix exprimées à 19h47.

Avancement de la discussion autour de l'article 6

A l'état actuel, l'article 6 des statuts du BDE-UTC a été ajouté en 2015 afin d'éviter une antenne de parti politique au sein de la fédération et donc des tensions inter UTC.

Bertille Dubosc, étudiante à l'UTC et cotisante au BDE-UTC, a souhaité prendre la parole et présenter au nom d'un groupe d'étudiants ce qu'ils souhaitaient voir modifié dans l'article 6.

Le problème est ici le roulement annuel d'équipe au sein du BDE et l'interprétation trop large qu'a aujourd'hui la formulation de l'article 6. Il y a l'exemple de CET, qui travaille en grande partie avec la ville et à qui cela pourrait leur être reproché. Ils sont aujourd'hui dans cette zone grise, l'idée serait de leur permettre leurs activités sans aucun doute.

De la même manière, le Café des Lumières a eu des altercations lors des élections présidentielles. Alors qu'ils souhaitent parler des programmes des candidats, ils n'ont pas pu utiliser les moyens de communication du BDE-UTC tant qu'ils ne communiquaient pas sur l'ensemble des candidats. Il faut donc que soit encadré clairement ce que les associations, commissions et clubs peuvent faire ou non.

Il y a un ou 2 ans, le Fil faisait de l'analyse politique très frontale, le PVDC relisait et avait la possibilité de censurer.

L'UTC, en tant qu'université, doit permettre la liberté d'expression à ses étudiants. Or, elle délègue ses moyens de communication (tableaux en liège) au BDE. C'est donc à eux de veiller à ce que la liberté d'expression des étudiants soit respectée.

La proposition est l'ajout de 2 articles dans les RI du BDE-UTC.

Article X.1

Dans l'article 6 des statuts du BDE-UTC, l'indépendance est définie comme l'absence de lien de subordination.

Article X.2

L'article 6 des statuts du BDE-UTC ne saurait entrer en opposition avec le règlement intérieur de l'UTC, en particulier l'article 43, relatif à la liberté d'expression. En conséquence, le BDE-UTC ne saurait organiser la censure préalable de contenus, communications ou événements sans l'avis écrit préalable du ou de la responsable de la vie associative de l'UTC justifiant du respect des règlements précités. »

Le terme "lien de subordination" est quant à lui défini juridiquement et permet en cas de litige d'avoir un cadre plus précis.

Il est souhaitable de préciser que le BDE s'engage à respecter la liberté d'expression des cotisants et donc ne fera pas de censure à priori.

Avis des cotisants :

Quant au Fil, il y avait en effet eu une tendance à un peu trop vouloir se protéger de la part du PVDC. Cependant, un échange avait eu lieu avec le Café des Lumières qui semblait avoir compris le point de vue du BDE. Mais oui, si le BDE commence à utiliser son pouvoir, nous comprenons que le droit de réponse des associations peut sembler limité.

Plus de liberté sur les affichages de la MDE serait faisable. Le BDE souhaite cependant garder un droit de regard sur UTC smile : sans supprimer les messages, l'option d'un message par minute permet de calmer les plus tendancieux.

Petite information sur le lien entre l'UTC et le BDE-UTC : d'après les RI de l'UTC, ils gardent la gestion de leurs affichages. Ainsi, même si nous avons le droit de les utiliser, il faut respecter ce qui est dit par l'UTC. Nous ne pouvons rien faire face à leur demander d'enlever des affiches.

Les statuts du BDE-UTC ont-ils été vus par un juriste à leur création ?

Très probablement non, et en 2015 non plus. En tout cas, l'information n'a pas été conservée.

En changeant le terme d'indépendant en lien de subordination, une association aurait alors la possibilité de soutenir de manière autonome un candidat. Est-ce souhaitable ? C'est une discussion à avoir.

La formulation actuelle semble déjà floue, la demande de modification vient simplement d'un souhait de précision.

Le BDE pourrait permettre les actions (par exemple inviter des gens à présenter leurs point de vu, animer des débats etc) en laissant la possibilité aux participants de se forger leur propre avis. En soit, c'est ce qui est déjà un peu fait dans l'état actuel, mais afin de pérenniser cela, il faudrait le reformuler pour garantir ce droit.

D'autre part, modifier les RI comme proposé ici est beaucoup plus simple que de modifier les statuts.

Quel est l'avis de l'UTC là-dedans ?

Aucun échange n'a eu lieu avec eux, mais justement, l'UTC ne devrait pas avoir ce droit de regard. Ils nous apportent un soutien financier et des locaux, mais n'ont aucun directif.

Nous ne nous engageons pas pour le prochain BDE, mais présenté ainsi, la modification semble faisable dans le RI. Les débats étaient cohérents, les gens ont l'air motivés par cette modification. La formulation exacte serait peut être à revoir, et il faudrait faire extrêmement attention à cette part d'interprétation qui existera toujours. L'objectif est d'avoir une modification pérenne.

Discussion libre

Quant aux modifications de RI qui n'ont pas été envoyées aux cotisants

Le BDE s'excuse de cet oubli. Après discussion avec l'avocate, cela sera bien indiqué dans les passations afin d'être sûr que ça ne se reproduise pas.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire du BDE-UTC est clos par le président de séance à 20h18.

Le président de la séance

Robin Dereux



La secrétaire de la séance

Solène Desvaux de Marigny



Annexe : Feuilles de présence

Nom et prénom	Procurati on 1	Procurati on 2	Procurati on 3	Procurati on 4	Procurati on 5	Signatur e
GRALL Hugo	Oscar GIRET					HG
Saliez-Beaugrand Norah						NSB
LASSARTESSE Maxime	BERGER OT Juliette					ML
COTTE Julie						JC
RICHARD Maxime	MICHEL ETTI Nicolas					MR
Lucie Jolivot						LJ
Antoine Jossic						AJ
Brunelle Nathan						NB
Gabriel MÜHL						GM
Gabriel LESNE						GL
Elias TISON						EL
Manon Lonfier						ML
Bourgeois Gaël						GB
SCHUPPE Marie	Jacques SICARD					SM
Timothé Dufour						TD
Maxence Valet						MV
Ramy Boudaoud						RB
LAURENT Audrey						AL

Pompeani Paco	Elodie Gratreau					PP
Domitille Janicot-Tixier						DJT
Romain Marchal						RM
Alice Petit						AP
ROBIN Margaux						MR
Eurin Adrien	Ronan Archamb aud					AE
Bertille Dubosc de Pesquidoux	Lucille Beau	Marine Bouzat	Armance Flichy			BP
Theunissen Guillaume						TG
Cahingt Ilana						CI
Guizani Kenza						KG
Dereux Robin	Anna Chauvet					Dereux
knockaert myrtille						Knockae rt Myrtille
Solène Desvaux de Marigny	Clara Menetrier					SDM